

COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal s'est réuni le **Jeudi 11 juin 2015** à 20H30, salle de la Mairie, sous la présidence de Monsieur Luc DUFOUR, Maire.

Absents excusés : Jean-Robert LAMARRE (pouvoir donné à Jean-Marie BARBE), Sylvie CORBET (pouvoir donné à Gérard VAULTIER).

Secrétaire de séance : Claudine AHMED

Lecture et approbation du compte rendu de la séance du Conseil Municipal du 07/05/2015.

Monsieur Le Maire demande le rajout à l'ordre du jour de la répartition du FPIC 2015, Le Conseil Municipal accepte le rajout.

1/Répartition du Fonds National de Péréquation Intercommunale et Commune 2015

Monsieur Le Maire informe le Conseil Municipal que compte tenu de l'intégration de la compétence « TAP » dans les statuts de la Communauté de Communes, des charges nouvelles en découlant et de la difficulté de la Communauté de Communes pour obtenir la totalité du FPIC des communes membres, la commission élargie de cette dernière propose d'opter pour la répartition dérogatoire libre afin de reverser à la Communauté de Communes une partie du FPIC correspondant à la différence du fonds perçu par les communes en 2014 par rapport à 2015. Pour Gonneville cette différence s'élève à 2352 euros. Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de décider d'appliquer un nouveau mode de répartition (dérogation libre) du FPIC 2015. Le Conseil Municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité accepte de reverser la somme de 2352 euros à la Communauté de Communes du Canton de Saint-Pierre Eglise, sachant que la commune encaissera 5818 euros.

2/Acquisition Maison de l'aéroport

Monsieur Le Maire informe le Conseil Municipal qu'il a reçu en Mairie, de France Domaine, une déclaration d'intention d'aliéner de la deuxième maison de l'aéroport cadastrée AB 155 d'une superficie totale de 893 m². Le prix de vente étant fixé à 110000 euros (+1% pour le salaire du Conservateur des hypothèques) et ce bien étant soumis au droit de préemption urbain, Monsieur Le Maire demande au Conseil Municipal de bien vouloir l'autoriser à acquérir cet immeuble afin de le mettre en location. Le Conseil Municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité accepte l'acquisition de l'immeuble référencé ci-dessus au prix de 110000 euros (+1%).

Un courrier va être envoyé à France Domaine pour demander à bénéficier de la mise à disposition du bien de façon anticipée afin de pouvoir commencer les travaux de remise en état du bâtiment au plus vite.

3/Emplois d'été

Comme indiqué lors du dernier Conseil Municipal, la commune va procéder au recrutement de deux agents. Un des agents sera recruté à raison de 35 heures de travail hebdomadaire du 23/06/2015 au 31/07/2015. Le deuxième agent sera recruté à raison de 35 heures de travail hebdomadaire du 03/08/2015 au 28/08/2015. Ils seront rémunérés selon la grille indiciaire correspondant au grade d'adjoint technique territoriale de 2^{ème} classe (échelon 1 de l'échelle 4) indice brut 340, indice majoré 321 (au 01/01/2015). Monsieur Le Maire demande au Conseil Municipal de bien vouloir l'autoriser à recruter ces deux agents non titulaires de droit public pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité selon les conditions ci-dessus. Le Conseil Municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité des voix accepte les recrutements ci-dessus.

4/Hydrants sur la commune

Monsieur Le Maire informe le Conseil Municipal qu'il a reçu un devis de Véolia concernant la fourniture et la pose d'un poteau incendie au Vignet. Le montant de ce devis est de 3403.51 euros TTC. Le Conseil Municipal approuve cet investissement.

Monsieur le Maire informe également le Conseil Municipal qu'une réflexion est en cours concernant la Rue de Thabert. La commission environnement accompagnée de Patrice LEBUGLE ira sur place pour étudier la possibilité d'installer une retenue d'eau (bâche ou autre). Une date sera fixée ultérieurement.

5/Chiens en divagation

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que plusieurs chiens sont en divagation sur la commune (surtout route de la Planque et aux Aulnays), ce qui occasionne des troubles de voisinage importants. La gendarmerie est d'ailleurs intervenue. Le Conseil Municipal rappelle que les chiens doivent être tenus en laisse. Des mesures vont être prises afin que la divagation des chiens cesse.

6/Vente de biens mobiliers

Suite à la dernière séance du Conseil Municipal un inventaire des biens pouvant être vendus a été fait. Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal la mise en vente des biens suivants : un pulvérisateur, une remorque et une photocopieuse. Bien entendu les biens seront vendus en l'état avec des prix de départs fixés :

Pour le pulvérisateur : 50 euros,

Pour la remorque : 100 euros,

Pour la photocopieuse : 30 euros.

Il propose que ces trois ventes soient mises en ligne sur « le bon coin » et soient affichées sur l'ensemble des panneaux communaux du 16/06/2015 au 06/07/2015. Le Conseil Municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité des voix accepte les dispositions ci-dessus, sachant que la vente sera attribuée au plus offrant.

7/ Commune Nouvelle

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que des discussions sont engagées concernant la création d'une commune nouvelle. Après un débat intéressant il a été décidé de poursuivre les investigations.

8/Commissions communales et intercommunales

Monsieur le Maire propose que les commissions d'urbanisme soient avancées le vendredi à 17h30.

Urbanisme :

- Une déclaration préalable pour la construction d'un appenti et d'un garage,
- Une déclaration préalable pour une division foncière,
- Un certificat d'urbanisme d'information,
- Une demande de permis de construire pour un garage,
- Une demande de permis de construire pour la transformation d'une étable en maison d'habitation.

9/Questions diverses

- *Décisions prises par Monsieur Le Maire dans le cadre de la délégation :*

- * plus-value pour la salle polyvalente : 859.20 euros
- * plus-value pour le lavoir du Hameau Cauchon : 1364.64 euros,
- * achat d'un bureau pour l'école : 928.73 euros.

- *Eglise*

Monsieur Le Maire informe le Conseil Municipal qu'il est en attente d'une convention pour que l'étude archéologique de l'église puisse débuter.

Une réunion sur l'accessibilité est prévue le mardi 16 juin à 18h00.

- *Ecole*

La kermesse de l'école aura lieu le 21/06 prochain. L'argent récolté permettra entre autre le financement d'un voyage en Angleterre pour les CE-CM.

Le conseil d'école aura lieu le 18 juin prochain à 18h00.

- *Site internet*

La page de la cantine scolaire a été créée.

- *Bulletin municipal*

Le bulletin municipal doit être terminé fin juin, tous les articles doivent être rendus.

- *Ramassage des encombrants*

Il n'y aura pas de ramassage d'encombrants en 2015.

- Ramassage des ordures ménagères

Suite à une visite sur place avec la communauté de communes, les points noirs de la commune ont été répertoriés. Un courrier sera adressé prochainement aux riverains concernés.

- Classement des chasses

La commission voirie accompagnée de Christine VARIN, Angélique VAN HAVERBEKE et Patricia LECLERC vont répertorier l'ensemble des chasses communales d'ici la fin de l'année 2015 afin de les classer en chasse agricole, en chasse piétonnière...

- la porte du bureau du maire a été doublée afin de préserver la confidentialité.

La séance est levée à 22H40

Le Secrétaire de Séance,
Claudine AHMED



Le Maire,
Eric DUFOUR

